

*Questions orales***L'INDUSTRIE****LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES AU CANADA
EN VUE DE LA CRÉATION D'EMPLOIS**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voulais poser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais comme je vois qu'on l'a expédié aux Barbades à l'occasion de cette semaine difficile où l'on présentera le budget, je poserai ma question au premier ministre.

Comme première mesure pour créer les 800,000 emplois de plus qui d'après ce que vient de déclarer l'Association des manufacturiers canadiens, pourraient être créés chez nous, si nous pouvions venir à bout du déficit commercial d'une douzaine de milliards de dollars par année que nous accusons à l'égard des produits entièrement manufacturés, quand le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une loi pour obliger ceux qui exportent nos matières premières à l'état brut à les transformer au Canada dans une proportion beaucoup plus importante avant d'avoir le droit de les exporter, ce qui donnerait aux Canadiens les emplois auxquels ils ont droit et dont ils ont vraiment un très grand besoin?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme le député a un penchant bien connu à la Chambre pour les lieux de villégiature, je pense qu'il faut rectifier ce qu'il vient de dire. Le ministre a un congrès commercial à Trinidad et non pas à la Barbade. Je conseille donc au député de changer son billet d'avion s'il veut aller parler au ministre à Trinidad et non à la Barbade, comme c'était son intention, je le sais. Il y constaterait ce que la Chambre sait déjà, que le gouvernement a fait beaucoup pour la promotion du secteur du développement canadien. Depuis plusieurs années, tous les budgets pratiquement comportent des encouragements aux industries de fabrication et de transformation, et le député pourrait se documenter là-dessus.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Comme il n'a pas répondu à ma question et n'a même pas cherché à le faire, il est bien évident que le gouvernement n'a pas l'intention de présenter les mesures nécessaires que je lui ai indiquées. Les réponses vides de sens comme celles que le premier ministre vient de donner nous expliquent bien comment il se fait que l'économie soit en si mauvais état.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'Egmont.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LES VIOLATIONS DES DROITS DE LA PERSONNE—LES
PROTESTATIONS DU GOUVERNEMENT AUX NATIONS UNIES—LE
COMMISSAIRE AUX DROITS DE LA PERSONNE**

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle concerne aussi la création récente par son ministère d'une nouvelle direction chargée des droits de la personne. Elle concerne également le discours qu'il a fait en septembre aux Nations Unies, dans lequel il s'est particulièrement élevé

[M^{me} Sauvé.]

contre les violations des droits de la personne commises au Kampuchea démocratique.

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour marquer concrètement aux Nations Unies l'importance qu'il attache au respect des droits de la personne, comme par exemple la création d'un poste de commissaire aux droits de la personne, à laquelle il s'est engagé, je pense? Est-ce qu'une suite a été donnée aux préoccupations que nous causent les violations des droits de la personne commises au Kampuchea, comme en fait foi la motion proposée aujourd'hui par le député de Parkdale au titre de l'article 43?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, à propos du commissaire des droits de l'homme, j'ai non seulement énoncé notre position à l'Assemblée générale, mais j'ai demandé à nos représentants officiels d'en propager l'idée non seulement auprès des représentants de l'Organisation des Nations Unies, mais également auprès des représentants de pays dont on peut espérer qu'ils appuieront cette idée.

En ce qui concerne la situation au Kampuchea, j'ai été heureux d'apprendre que le secrétaire général des Nations Unies avait appris du gouvernement qu'il pouvait se rendre lui-même pour voir si les droits de la personne étaient respectés. Je présume que cette initiative résulte en partie, tout au moins, des déclarations que nous avons faites aux Nations Unies. Comme le secrétaire général va se rendre sur place, j'estime qu'il est plus judicieux d'attendre son retour et d'avoir un rapport de la situation avant d'agir à ce sujet.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la création d'un poste de commissaire des droits de l'homme, étant donné que le Canada a bien exposé sa position aux Nations Unies, avons-nous pris l'initiative ou de proposer une résolution, ou d'en être comotionnaire, afin que ce poste se précise, puisqu'il en a été question déjà depuis plusieurs années aux Nations Unies? Je ne crois pas que, jusqu'ici, le Canada ait vraiment fait preuve d'initiative à cet égard et ait poussé suffisamment à la roue pour que ce poste soit créé et pour que les Nations Unies aient davantage de pouvoir vis-à-vis des pays qui violent les accords des droits de l'homme.

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, cette proposition me semble très valable. Il se peut qu'elle ait déjà été faite avant que je ne détienne ce portefeuille mais je ne me souviens pas qu'il en ait été question ces dernières années.

Quant à savoir si nous devrions proposer une motion officielle en ce sens, comme le sait le député, cela dépendrait beaucoup de l'appui que nous pourrions recueillir, ce que nous pouvons savoir en consultant les pays amis et autres. Je demanderai donc à mes fonctionnaires d'examiner la question et je leur en parlerai.

Je dois également ajouter que, pour qu'il n'y ait pas de malentendu au sujet des réfugiés cambodgiens, que, lorsque j'ai signalé qu'il était préférable d'attendre le retour du secrétaire général, j'entendais par là pour considérer l'aspect le plus large de la question. En ce qui concerne l'aide immédiate à apporter aux familles, j'ai annoncé en même temps, que nous allions augmenter l'aide aux réfugiés et à ceux qui trouvent asile à bord de bateaux.